

Rapport d'activités 2025 - 2026

Assemblée générale du 11 juin 2026



EXPORT

Des foires et salons, des coachings, une vitrine en ligne de l'édition belge francophone, et un magazine semestriel.

CONSEILS

Tout au long de l'année, l'ADEB répond à vos questions juridiques, économiques et stratégiques.

FORMATIONS

Que vous souhaitiez approfondir vos connaissances techniques, comprendre les enjeux économiques ou maîtriser les aspects juridiques, notre offre de formations est à votre disposition !

2026

en un coup d'oeil

TOUT LE MONDE LIT

Un partenariat avec COPIEBEL et DaBooks, un concours qui rencontre toujours plus de succès, une action dans les trains menée par les trois Communautés du pays et la participation au Panier de livres.

PÔLE MÉDIAS

Lancement d'un booktok, *La fabrique belge du livre*, et de rencontres avec les prescripteurs. Trois tables rondes en sciences humaines à la Foire du livre. Et du soutien à la promotion d'ouvrages.

LOBBYING

Promotion de la lecture, impact de l'intelligence artificielle, défense du droit d'auteur, protection juridique des contenus et défis spécifiques liés à l'édition scolaire.

MUTUALISATION

Mutualisation de la distribution et de la diffusion de 24 maisons d'édition belges francophones en Fédération Wallonie-Bruxelles, en France, au Luxembourg et en Suisse.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le livre et la lecture sont un passeport pour l'insertion, pour la liberté de parler, de penser, de circuler. Dans un monde en profonde mutation, dominé par les écrans, les algorithmes, les images artificielles, les créations artificielles, on peut craindre que l'absence de livre soit un passeport pour un monde de manipulation, un monde laissé aux mains des gourous, des démagogues, des complotistes, avec toutes les dérives possibles. Et ce monde n'est probablement pas si éloigné.

Grâce au livre et à la lecture, nous sommes libres de savoir, de comprendre, de choisir et d'agir. Parce que nous savons lire et que nous lisons. Et que lire est un plaisir.

Permettez-moi d'évoquer le titre d'un livre de Philippe Delerm : *la première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*. Que de plaisirs minuscules associés au livre papier : plaisir de voir un enfant s'émerveiller devant un livre, plaisir de lire un livre à un enfant captivé, plaisir de fouiller dans une étagère remplie de vieux livres, plaisir de tomber par hasard sur un livre oublié. Le livre papier, un objet simple qui s'ouvre, se parcourt, se referme, s'emporte, s'annote – manuellement ! –, s'oublie, se range, se prête, se donne, se transmet, se laisse découvrir par hasard, oublié sur une table. Ce livre papier peut être grand, petit, épais, mince, broché, cartonné, avec de la matière, beau, moins beau, simple, luxueux... que de variétés, que de qualités. Nous entendons de plus en plus les avertissements des scientifiques sur le danger des écrans pour les enfants. Nous entendons également les avertissements des pédagogues sur les dangers des réseaux sociaux. Nous entendons, dans certains pays, le retour du livre et du manuel scolaire dans l'enseignement, reconnus pour leurs qualités dans les processus d'apprentissage.

**Le livre papier, qui reste
essentiel pour le monde de
l'édition, demeure une
valeur sûre pour la société.**

“

Mais, dans un monde maintenant dominé par les écrans et le numérique, le livre ne doit pas devenir une exception. Comment faire en sorte que le livre, qui a démontré son utilité au cours des siècles précédents, garde une place centrale dans notre société et dans l'éducation de nos jeunes ?



Si nous souhaitons que le livre fasse partie de nos vies, qu'il irrigue le cerveau de nos enfants, qu'il nous accompagne, nous forme, nous ouvre les yeux, le livre ne doit pas être en marge de la société dans laquelle le numérique occupe maintenant une place prépondérante : il doit en faire partie et en maîtriser les codes et les usages.

**En tant qu'éditeurs,
nous devons veiller à
nous assurer que le
monde numérique
crée de la valeur
pour celui du livre,
et que le meilleur de
ces deux mondes
s'associe utilement.**



Il appartient aux éditeurs d'en maîtriser les tenants et aboutissants afin que l'œuvre d'un auteur ou d'une autrice rencontre ses lecteurs, et que les droits des créateurs soient respectés et protégés. Ainsi les attentes légitimes des lecteurs et lectrices de disposer d'un contenu original, et non créé par l'IA, seront aussi respectées.

Dans les turbulences de notre société, la valeur ajoutée de l'éditeur prend tout son sens. Le livre ne doit pas devenir une valeur refuge, le livre doit être une valeur de progrès.

Simon Casterman

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Être éditeur, c'est développer une activité qui a beaucoup de sens, une portée sociétale essentielle, mais ce n'est pas exercer un métier tranquille.

L'environnement turbulent que l'on connaît depuis plusieurs années déjà se transforme aujourd'hui plus radicalement que jamais.

- ✚ Avec des mutations technologiques profondes dues à l'émergence des plateformes, à la disruption provoquée par les réseaux sociaux et les algorithmes, et à l'intelligence artificielle bien sûr ;
- ✚ Avec aussi des tensions économiques plus fortes où les enjeux de rentabilité sont liés tout à la fois à une maîtrise subtile des coûts de production et à l'optimisation des revenus et donc des ventes des publications, mais aussi à une gestion rationnelle du risque éditorial ;
- ✚ Avec des facteurs de succès qui deviennent éminemment stratégiques liés à la visibilité et à la découvrabilité de la production éditoriale – et donc à la promotion efficace des nouveautés et du fonds –, liés également à une démarche qui impose plus que jamais de placer le lecteur, le client au centre de l'échiquier en disposant d'une connaissance globale de l'évolution du marché, en analysant les comportements d'achats et de lecture et leur évolution, en rencontrant les lecteurs pour mieux cerner leurs attentes ;
- ✚ Avec enfin des menaces liées au piratage de nos contenus protégés qui ne sont pas toujours seulement le fait d'acteurs sans foi ni loi mais parfois aussi d'institutions scientifiques et patrimoniales reconnues.

Dans cet environnement, adhérer à une fédération représente un choix véritablement décisif : celui de faire partie d'une communauté d'intérêts qui partage des objectifs essentiels, qui porte des combats collectifs, qui opte pour une collaboration efficace au bénéfice du secteur tout entier.

Cette coopération est plus que jamais indispensable.

Votre engagement au sein de l'ADEB est plus que jamais crucial.

**L'ADEB, c'est votre
force de frappe
collective.**

Et en 2025, cette force s'est déployée en permanence, sur tous les fronts : politique, institutionnel, économique, juridique, sociétal.



Discrètement ou de manière plus visible.
Souvent dans des dossiers complexes.

Mais toujours avec un objectif clair : défendre la valeur de l'édition professionnelle belge francophone et ceux qui la font vivre.

En 2026 et les années qui suivent, l'ADEB continuera à être une organisation qui ne subit pas les transformations du secteur et qui aide les éditeurs à y faire face collectivement.

Et à faire en sorte que l'édition belge francophone professionnelle reste visible. Crédible. Protégée. Qu'elle devienne réellement forte et influente, véritable vecteur de démocratie et garante de la diversité des genres, des cultures, des opinions, des perspectives, des enseignements.

Carine Lecomte

TABLe DES MATIÈRES



11

Chapitre 1

La visibilité du secteur

19

Chapitre 2

La professionnalisation du secteur

29

Chapitre 3

Le service au secteur

33

Chapitre 4

Rayonnement

41

Chapitre 5

Actualités

53

Annexes

Administration



CHAPITRE 1 - VISIBILITÉ DU SECTEUR

Cette visibilité du secteur est notamment assurée par :

UN SITE INTERNET...



Le site adeb.be propose du contenu variant selon le profil choisi : éditeur et editrice, auteur et autrice, journaliste ou libraire. Outre une présentation de l'ADEB, de ses **missions et valeurs**, des conditions à remplir pour **devenir membre** et des **services** proposés, on y retrouve une **foire aux questions** (FAQ) de l'édition, un **agenda** reprenant les rendez-vous de l'association à ne pas manquer, dont le programme des **formations**. Des **offres d'emplois, de stages et de services** dans le secteur de l'édition y sont également renseignées.

AVEC UN ESPACE « MEMBRES »...

Les membres de l'ADEB disposent d'un **espace** qui leur est spécialement dédié, dans lequel se trouvent notamment les différents modèles de contrats, le code des usages de la profession, des textes juridiques utiles ainsi que des capsules vidéos de précédentes formations.



ET UN RÉPERTOIRE DIGITAL DES MAISONS D'ÉDITION



Disponible sur le site de l'ADEB, le répertoire digital des maisons d'édition de la Fédération Wallonie-Bruxelles vise à rencontrer les besoins des différents utilisateurs du site. Il reprend une courte présentation de leur ligne éditoriale pour les auteurs et autrices cherchant à faire éditer un manuscrit. Il renseigne également les coordonnées du diffuseur et du distributeur des maisons d'édition afin de faciliter la tâche aux libraires. L'ADEB assure une **mise à jour permanente** des données mises en ligne. Une version papier, rassemblant les membres de l'association, est distribuée lors des foires et salons.

UNE NEWSLETTER

L'ADEB tient ses membres au courant de ses activités via une newsletter, le **Marque-page**. Sa périodicité varie selon l'actualité, afin de **relayer les enjeux du secteur de l'édition et les dossiers en cours**. Elle propose également un **agenda** des formations, événements et opportunités à ne pas manquer.



LES RÉSEAUX SOCIAUX



L'ADEB est présente sur **Facebook**, **Instagram** et **LinkedIn**. En son nom propre et parfois en utilisant le nom de certaines actions, comme *Tout le monde lit*, pour leur assurer une meilleure visibilité. L'ADEB dispose en outre d'une chaîne **YouTube**, d'un compte Google My Business et d'une page **Wikipédia**.

LES MÉDIAS

Les représentants de l'ADEB sont régulièrement sollicités pour partager le point de vue des maisons d'édition dans les médias. La Foire du livre de Bruxelles, l'opération *Tout le monde lit*, la publication des statistiques de l'édition, sont des rendez-vous incontournables pour faire parler de notre secteur.



UN PÔLE MÉDIAS

Mis en place en 2022 grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le pôle médias porté par l'ADEB et Les Éditeurs singuliers vise à **renforcer la visibilité des maisons d'édition belges francophones et de leurs catalogues auprès des prescripteurs du livre**.

Les maisons d'édition pouvant bénéficier de ce dispositif doivent être membres de l'ADEB et/ou des Éditeurs singuliers, respecter la Charte relative à l'édition professionnelle en Fédération Wallonie-Bruxelles, déclarer un chiffre d'affaires inférieur à 2.000.000 € et proposer des ouvrages publiés dans les douze mois précédant la date de l'action.

La période couverte par le présent rapport, de mai 2025 à mai 2026, témoigne à la fois de la continuité des actions menées par le pôle et d'une **adaptation nécessaire à un contexte médiatique en profonde évolution**. Fragilisation des médias traditionnels, réduction des espaces dédiés à la culture et montée en puissance des nouveaux prescripteurs ont conduit à repenser en partie ses modalités d'intervention.

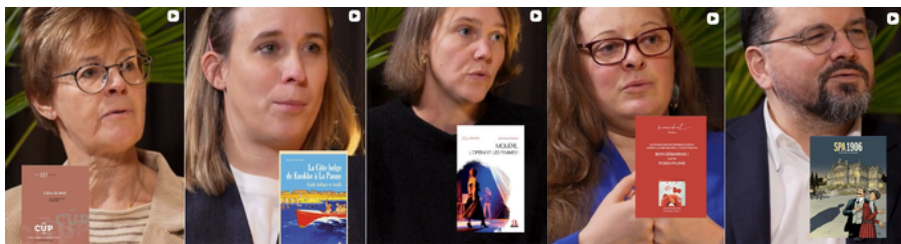
L'année 2025 a ainsi été marquée par le retour du **Salon des littératures singulières** (du **29 au 31 mai à Namur**, dans le cadre de *Namur en mai*). Cet événement, né en 2022 dans un contexte particulier, a une nouvelle fois permis de favoriser la rencontre entre les maisons d'édition et le public, toutefois timide selon l'évaluation qui en a découlé. Il ne sera pas reconduit à l'avenir, pour des raisons à la fois financières et stratégiques, notamment liées à la densité du calendrier des salons.



Durant la période estivale, l'opération **Lectures d'été** a été déclinée sous une nouvelle forme, à travers la campagne **Un livre belge dans ma valise**. Elle s'est articulée autour de plusieurs supports complémentaires : un dossier en ligne valorisant une **sélection d'ouvrages**, la diffusion de cinq **marque-pages thématiques en librairie**, renvoyant vers les contenus via QR code, ainsi qu'une série de **publications sur les réseaux sociaux** mettant en scène les ouvrages.

En fin d'année, nous avons revisité le concept du **calendrier de l'Avent** en avançant sa diffusion **au mois de novembre** afin d'inspirer journalistes et lecteurs avant la période des fêtes, particulièrement propice aux achats de fin d'année. Après la littérature jeunesse l'an dernier, le dispositif a cette fois été orienté vers les **beaux livres**.





Des « **actions individuelles** » ont complété ce dispositif, permettant d'adapter les stratégies de visibilité aux besoins de chaque structure. En 2025, 25 maisons ont bénéficié d'un accompagnement sur mesure : **relations presse**, **coaching** ou **aide à l'achat d'espaces publicitaires**.

Par ailleurs, la diffusion des **capsules vidéo** réalisées **en partenariat avec les télévisions locales** s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année 2025, assurant une présence régulière des maisons d'édition dans ces médias.



L'année s'est terminée par notre désormais traditionnel **lunch corporate** réunissant journalistes et représentants du secteur. Cette rencontre a permis d'aborder **plusieurs enjeux majeurs pour l'édition**, notamment **l'impact de l'intelligence artificielle**, **la défense du droit d'auteur** et **la protection juridique des contenus**, ainsi que les défis spécifiques liés à **l'édition scolaire**. Elle a aussi contribué à **entretenir un dialogue direct avec les médias** et sera renouvelée en 2026.

L'année 2026 marque en revanche un véritable tournant. Dans un contexte de fragilisation des médias traditionnels et de transformation des modes de prescription, **un avenant à la convention du pôle médias a été adopté** afin d'adapter en profondeur les actions menées et de diversifier les leviers de visibilité.

Afin de favoriser un contact direct entre les maisons d'édition et les « prescripteurs d'ouvrages », un **nouveau format de rencontres professionnelles** a été mis en place. Deux rendez-vous annuels sont prévus.

Une première rencontre s'est tenue **le 9 février 2026 à la bibliothèque de Laeken**, réunissant **25 maisons d'édition** ainsi qu'**une cinquantaine de journalistes, bibliothécaires et libraires**.

Une seconde rencontre est d'ores et déjà programmée le 29 juin à Bruxelles.



Structurée autour de quatre thématiques éditoriales, cette première rencontre a permis une mise en valeur ciblée des catalogues. Chaque thème était coordonné par un modérateur – **Delphine Freyssinet** pour la **jeunesse**, **Michel Dufranne** pour les **réécits et romans**, **Fabrice Grosfilley** pour les **sciences humaines** et **Thierry Horguelin** pour la **poésie** et le **théâtre**. Leur mission consistait à présenter trois ouvrages par maison participante et à conduire, par thématique, une interview d'éditeur ou d'éditrice.



Le format ayant rencontré un vif succès les années précédentes, il a été conservé. Trois nouvelles **rencontres de sciences humaines** ont été organisées dans le cadre de la Foire du livre de Bruxelles. Le vendredi 27 mars, « **Justice sous tension : défis et moyens** » a réuni Michel Degrevé Garnica (Racine), Luc Hennart (Racine) et René Robaye (Couleur Livres). Le samedi 28 mars, « **Santé mentale : vivre avec la fragilité** » a rassemblé Pierre Schepens (Academia), Isabelle Félix (Ateliers de l'Escargot) ainsi qu'Anne Wintgens (Racine). Enfin, le dimanche 29 mars, « **L'immigration fait débat : société multiculturelle, richesse et diversité** » a réuni Serge Bodart (Couleur livres), Ahmed Medhoun Mehjoubi (Éditions de l'Université de Bruxelles) ainsi que Bénédicte Moyersoen (Academia).

L'année 2026 marque surtout une montée en puissance de la **stratégie digitale** du pôle médias, en réponse directe aux attentes exprimées par les maisons d'édition, en particulier dans le secteur littéraire, désireuses de **diversifier les leviers de visibilité** et d'**investir davantage les nouveaux espaces de prescription**.

Dans ce contexte, le pôle a lancé le compte **La Fabrique belge du livre**, décliné notamment **sur TikTok et Instagram**, avec pour objectif de **renforcer la présence de l'édition belge francophone sur ces plateformes devenues incontournables**. Les contenus proposés (présentations d'ouvrages, immersion dans les coulisses du métier, témoignages d'acteurs et actrices du livre, formats narratifs ou créatifs, etc.) visent à toucher de nouveaux publics et à renouveler les modalités de médiation autour du livre.





L'animation de ce dispositif est assurée par **Anna Mollière**, spécialiste en communication digitale, qui en incarne le visage et la ligne éditoriale. Elle y publie régulièrement des contenus, tout en assurant la coordination des diverses collaborations avec des prescripteurs reconnus sur les réseaux sociaux.

Trois influenceurs ont également été associés au projet : le Français **Ramsès Parent**, le Suisse **Martin Boujol** (La nuit sera mots) et le Belge **Michel Dufranne**, chacun apportant une audience et un positionnement complémentaire.



Valérie Constant (Agence Apropos) est chargée des relations presse, ainsi que de la création et l'organisation d'événements au sein du pôle médias.



La coordination et le suivi des différentes actions tout au long de l'année sont assurées par les deux associations porteuses du projet.

Ces nouveaux déploiements (rencontres avec les prescripteurs et développement du booktok), directement souhaités par les éditeurs, impliquent un investissement financier et humain significatif. Ils ont dès lors conduit à un recentrage des priorités du pôle : le calendrier de l'Avent et l'opération « Lectures d'été », qui avaient rencontré un réel intérêt lors de leur lancement, ont progressivement perdu en impact médiatique une fois l'effet de nouveauté passé, et ne seront plus reconduits sous leur forme actuelle.

Plus d'infos sur ces actions ?  c.dyon@adeb.be



CHAPITRE 2 - PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

FORMATIONS LIÉES AUX MÉTIERS DE L'ÉDITION

L'ADEB a parmi ses missions la professionnalisation du secteur de l'édition belge. Sous le label « **Académie des éditeurs belges** », l'ADEB organise chaque année des formations liées aux métiers de l'édition, en collaboration avec COPIEBEL et les Éditeurs singuliers, parfois aussi avec d'autres acteurs du secteur comme le Partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique (PILEn) et Banque du livre.

Ces formations s'articulent autour de trois grands axes : **approfondissement des connaissances techniques**, **compréhension des enjeux économiques** et **maîtrise des aspects juridiques**. Elles sont gratuites pour les membres des associations et les étudiants, mais ouvertes également aux non-membres moyennant une participation aux frais. L'ADEB se charge de la partie logistique.

Le programme et les supports de ces formations sont consultables sur le site de l'ADEB (dans la mesure où les formateurs en autorisent la diffusion). Les formations sont également annoncées via la newsletter et les réseaux sociaux.



À l'avenir, des capsules vidéos, disponibles dans l'espace membres du site ADEB, reprendront un condensé des formations sous le titre « B.A-Ba », comme c'est déjà le cas pour **la facturation électronique** et **le traitement fiscal des avances sur droits d'auteur**.

Parmi les formations organisées depuis la dernière assemblée générale en juin dernier, citons « **Aides à l'édition et accessibilité** » (le 16 septembre 2025, par Nadine Vanwelkenhuyzen), et « **Facturation électronique** » (le 4 septembre 2025 par Alexandra Scaillet).

ACADÉMIE DES
ÉDITEURS BELGES



PROGRAMME 2026

Plus d'infos et inscription ?

[www.adeb.be/fr/adeb/
formations-emplois/
formations](http://www.adeb.be/fr/adeb/formations-emplois/formations)

À venir en 2026 :

- » **« Comprendre les métadonnées du livre »**, le 19 mai, de 9 h 30 à 12 h 30 avec **Geoffroy Wolters** (PILEn), **Frédéric Le Roeye** (BDL), **Fabienne Rynik** (ADEB), **Gaëlle Charon** (SLFB et BDL) et **Sébastien Goffe** (Librel) ;
- » **« Amazon, mode d'emploi – Créer et enrichir ses pages produits »**, le 28 mai, de 15 h 00 à 17 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00, avec **Hélène Delforge** ;
- » **« Dans l'œil du public »**, le 18 juin, de 10 h 00 à 16 h 00, avec **Wendy Herbrand** ;
- » **« Le contrat d'édition – séance de questions et réponses »**, le 29 septembre, de 11 h 30 à 13 h 30 avec la commission juridique de l'ADEB ;
- » **« Développer le livre audio : pistes pour une plateforme commune »**, le 3 décembre, de 10 h 00 à 12 h 30, avec **Primaëlle Vertencœil**.

Une **formule en deux sessions identiques** (de 15 h 00 à 17 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00) sera testée lors de la formation **« Amazon, mode d'emploi »**. Cette organisation vise à évaluer si la session en soirée répond davantage aux besoins des éditeurs et éditrices, parfois contraints par une activité professionnelle en parallèle de leur maison d'édition. L'objectif est d'offrir une flexibilité horaire tout en garantissant un contenu et des échanges de qualité équivalents sur les deux créneaux. Les retours des participants permettront de déterminer si cette option doit être pérennisée.



Formation très complète et instructive, qui nous a permis de voir plus clair dans les mesures concrètes à prévoir pour se mettre en conformité.

Robert Sillen (Éditions Casterman)
à propos de la formation **« Traitement fiscal des avances sur droits d'auteur »**

Auriane de Pierpont
(Éditions Marmottons)



Les formations, les échanges d'expérience et les rencontres professionnelles permettent de rester informés des évolutions du secteur, de créer un réseau et de faire entendre la voix de l'édition belge dans toute sa diversité. L'ADEB crée des ponts entre les différents maillons de la chaîne du livre.

UN COLLOQUE

Le 13 novembre 2025 (de 9 h 00 à 17 h 00) à Liège se tenait notre colloque « **L'édition au futur - Technologies et nouvelles pratiques : quel impact sur l'avenir de l'édition ?** ». Cette journée a rassemblé des professionnels du secteur autour des grandes transformations qui traversent aujourd'hui le monde de l'édition.



La matinée s'est ouverte par une première table ronde consacrée à **la multimodalité du livre et à la porosité des outils**, réunissant **Maureen Hosay** (Université d'Anvers), **Joseph Lange** (Fabuly), **Anne Jamet** (Primento) et **Thomas Parisot** (Cairn), sous la modération de **Julie Mouvet**. Une seconde table ronde, animée par **Tanguy Habrand** (ULiège), a ensuite abordé **les pratiques de lecture contemporaines** avec les interventions de **Grégory Laurent** (Foire du Livre de Bruxelles), **Hervé Loop** (DDEB) et **Primaëlle Vertenoil** (Altura).

Durant le temps de midi, était proposé une démonstration interactive autour de l'intelligence artificielle, présentée par **Zoltán Jánosi** (Advice That), offrant un aperçu concret des apports possibles de l'IA dans le secteur éditorial.



L'après-midi s'est poursuivi avec deux ateliers pratiques : l'un consacré au **marketing numérique et à l'élaboration de personae**, animé par **Églantine Gabarre** (Axiales), et l'autre dédié aux **livres numériques et audio**, proposé par **Anne Jamet** (Primento).

La journée s'est conclue par un exposé de **Louis de Diesbach**, éthicien de la technique, portant sur **les enjeux de conciliation entre innovation technologique et éthique dans la création**.

Cette journée, riche en échanges et en perspectives, a permis aux participants de mieux appréhender les défis et opportunités qui façonnent l'avenir de l'édition.

Rendez-vous l'automne prochain, le **16 novembre 2026 à Namur**, pour un nouveau colloque autour du rôle de l'éditeur et la chaîne du livre !



DONNÉES ÉCONOMIQUES

Au fil des années, l'ADEB a acquis un statut de « pôle d'expertise » en matière de données économiques pour le secteur. Celles-ci sont fréquemment demandées par les politiques, les administrations, la presse...



Du côté de la **production éditoriale**, l'ADEB réalise annuellement, avec la collaboration de COPIEBEL, la synthèse des performances des éditeurs. Les déclarations (qui ne sont pas extrapolées) couvrent au total plus de 95% de la production francophone. La méthodologie étant définie depuis plus de 20 ans, l'ADEB peut présenter les évolutions des indices : chiffres d'affaires, spécialisations, production papier ou digitale, exportation, nombre de titres édités, prix moyen de vente, etc.

Du côté du **marché du livre**, l'ADEB reçoit du PILEn la mission de suivre et analyser les chiffres présentés par NIQ (le nouveau nom de GfK). Cette société spécialisée dans les études de consommation fournit des statistiques de « sorties caisse », auxquelles doivent s'ajouter les ventes directes et les ventes de livres typiquement belges. Ce sont ces ajouts que collecte l'ADEB pour donner une image plus complète du marché en FWB.



Une **synthèse** des données statistiques pour l'année 2025 sera publiée fin juin et disponible sur le site de l'ADEB.



À télécharger sur
www.adeb.be/fr/editeur/statistiques

MUTUALISATION DE LA DISTRIBUTION ET DE LA DIFFUSION DE MAISONS D'ÉDITION BELGES FRANCOPHONES EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES, EN FRANCE ET EN SUISSE

Le projet de mutualisation de la distribution provient d'un constat :

- ✦ la distribution des ouvrages des petites et moyennes maisons d'édition belges constitue un point faible de la filière du livre en Fédération Wallonie-Bruxelles. La présence des livres dans les librairies indépendantes du territoire est essentielle pour assurer la visibilité, la notoriété et le développement des ventes de ces maisons ;
- ✦ la plupart des maisons d'édition de FW-B n'atteignent pas le seuil minimum (en chiffre d'affaires) pour bénéficier d'une distribution professionnelle ;
- ✦ hormis certains secteurs (BD, jeunesse), l'édition belge francophone est sous-représentée dans les librairies de la FW-B ;
- ✦ l'accès au marché français, le grand voisin francophone, est aussi une condition de développement et de pérennité de nos éditeurs.

Les associations d'éditeurs, l'ADEB et Les éditeurs singuliers, se sont entendues pour proposer un accès à une distribution professionnelle pour les petits éditeurs de la FW-B.

La solution retenue est la distribution mutualisée : réunir un certain nombre de maisons d'édition dégageant ensemble un chiffre d'affaires annuel suffisant pour intéresser une société de distribution et s'accordant pour travailler ensemble avec un coordinateur.

Le **rôle de coordinateur** a été confié à la **Ciaco**.

En 2024, il a été décidé d'élargir cette solution au territoire français et d'y adjoindre un service de diffusion mutualisée.

Au fil des mois, l'organisation d'une diffusion professionnelle s'est en effet imposée afin d'assurer une dynamisation des ventes et donc des revenus pour toute la chaîne « mutualisée », auteur-éditeur-libraire.

Les éditeurs autodiffusés n'ayant pas le temps ou la fibre commerciale suffisante pour gérer la relation avec les libraires, il a été décidé de mettre en place une diffusion par une personne dédiée. Sa mission consiste à s'approprier les catalogues des maisons d'édition, en étroite collaboration avec celles-ci, et à entretenir un contact régulier avec les revendeurs. L'objectif est de développer le rayonnement des ouvrages et des maisons d'édition tant en France, en commençant par les zones frontalières, qu'en FW-B.

Depuis septembre 2024, le distributeur choisi est **DOD&Cie** et, pour la diffusion, la Ciacco s'est adjoint les services d'un **délégué commercial, Hervé Loop**.



Depuis la mise en place de ces services, le nombre d'éditeurs adhérents varie entre 22 et 25. Une enquête menée en 2025 a montré un **taux de satisfaction élevé, de l'ordre de 85%** et a permis de dégager quelques pistes d'amélioration.

Malgré des perturbations informatiques indépendantes de la volonté des partenaires et des prestataires et des délais d'attente pour disposer de certaines informations, l'année 2025 s'est bien terminée sur le plan commercial pour la plupart des maisons d'édition adhérentes. Il faut noter que les résultats d'un éditeur dépendent aussi de la cohérence de sa politique éditoriale, du nombre de nouveautés proposées dans l'année et de la communication mise en place.

Les territoires couverts par la distribution mutualisée sont :

- ➡ La **Fédération Wallonie-Bruxelles** et le **Luxembourg** ;
- ➡ La **France** : du Nord au Sud en passant par Paris ;
- ➡ La **Suisse**.

Objectifs de développement

Augmentation du nombre de maisons d'édition mutualisées

L'objectif est d'atteindre **30 maisons d'édition**. Et de ne pas dépasser ce nombre car cela nous obligerait à augmenter la structure d'encadrement.



À ce jour, **24 maisons d'édition** prennent part à cette mutualisation : Altura • Association belge des athées • Cellule Architecture • Clara • Couleur Livres • Empaj Éditions • Éditions Antoine Degive • Éditions du Basson • Éditions du CEP • Éditions La Place • F Deville • Fondation Henri La Fontaine • LiLys Éditions • Maedia • Most Éditions • Murmure des soirs • Névrosée • Panthère Éditions • Parlà Éditions • Première Ligne Éditions • Les Presses universitaires de Liège • Les Presses universitaires de Louvain • Les Presses universitaires de Namur • Les Presses universitaires Saint-Louis – Bruxelles

Réponses aux attentes des maisons d'édition exprimées lors de l'enquête

La gestion de stockage

Les frais de stockage sont tarifés dans le contrat avec DOD&Cie. Ils sont gratuits pour les exemplaires nécessaires à quatre mois de vente ; ensuite ils sont payants. À partir de 2026, la Ciaco organisera une révision annuelle des quantités stockées et le retour des ouvrages excédentaires chez leur éditeur.

Une meilleure communication

DOD&Cie a rendu les informations commerciales disponibles sur un site internet dédié avec un accès individuel pour chaque maison d'édition.

Désormais, notre commercial communique systématiquement avec les éditeurs sur les tournées et les visites en clientèle. Il transmet des informations sur le nombre d'exemplaires notés par nouveauté, sur l'intérêt des libraires, selon une périodicité régulière. Les éditeurs reçoivent un rapport après chaque période de présentation des nouveautés.

Communication et échanges de bonnes pratiques

Intensification des contacts avec les libraires de la FW-B

L'action d'Hervé Loop s'élargit encore, notamment vers les plus petites librairies qui ont un rôle important dans la diffusion régionale pour certains catalogues. Et aussi vers les chaînes comme FNAC et Club qui attendent une information précise sur certains titres avec un potentiel.

Il participe aussi aux présentations en librairie organisées par l'opération « Lisez-vous le belge ? » et aux rencontres avec les libraires, les bibliothécaires et les journalistes que les associations d'éditeurs proposent.

Élargissement de la diffusion en France

Grâce à notre partenaire logistique situé en France, nous pouvons atteindre des délais de fourniture très courts et des tarifs de frais de port raisonnables, ceux auxquels sont habitués les libraires français. Il s'agit donc d'intensifier les contacts avec les libraires qui pourraient répondre à leurs clients que nos livres sont difficiles à obtenir.

Le nombre de visites et de contacts avec les clients français va augmenter au fil des déplacements programmés.

En juin, la diffusion-distribution mutualisée sera présentée aux Rencontres nationales de la librairie 2026, organisées à Rennes. Tous les deux ans, les Rencontres nationales de la librairie, organisées par le Syndicat de la librairie française (SLF), offrent aux libraires et à l'ensemble des professionnels du livre un temps pour échanger autour des enjeux et de l'avenir des librairies et du livre. Plus de 1 200 participants, libraires, mais également éditeurs, diffuseurs, distributeurs, auteurs, bibliothécaires ou responsables publics, sont attendus pour ce rendez-vous. Les éditeurs belges auront un stand et une prise de parole sera programmée. La diffusion-distribution sera présentée aux participants.

L'augmentation du chiffre d'affaires des éditeurs, et donc leur survie, est la raison de la mise en place de ce dispositif. Nous estimons que ce chiffre peut encore progresser grâce à la stabilisation des services de distribution et au travail de diffusion dans un réseau où nous sommes de plus en plus reconnus.

Plus d'infos sur ces actions ?

 distribution@adeb.be



CHAPITRE 3 - SERVICES AU SECTEUR

FOIRE AUX QUESTIONS

Notre équipe est fréquemment consultée sur les formalités propres au métier d'éditeur et d'éditrice. La [foire aux questions \(FAQ\)](#) du site de l'ADEB est donc régulièrement enrichie des réponses aux questions récurrentes posées par les différents acteurs de l'écosystème du livre.



EXPERTISE

L'ADEB met à disposition de ses membres un [service de consultation gratuit](#), couvrant l'ensemble des enjeux-clés du secteur de l'édition. Ce service accompagne les maisons d'édition sur des questions variées, allant des [aspects numériques et juridiques de la profession](#) (droits, obligations, contrats avec les auteurs, etc.) au [respect du décret relatif à la protection culturelle du livre](#) et à la [réglementation en matière de droit d'auteur](#). Il inclut également un soutien en [gestion économique pour les maisons d'édition](#), ainsi que des conseils stratégiques en matière d'[export](#) (définition de stratégies, accompagnement à l'international) et de [diffusion-distribution](#). Enfin, l'ADEB guide ses membres dans l'[introduction de demandes de soutien auprès des pouvoirs publics](#), afin de les aider à bénéficier des dispositifs disponibles.

Dans ce cadre, l'ADEB répond de manière continue aux sollicitations de ses membres — ainsi que, ponctuellement, de non-membres — sur l'ensemble des thématiques couvertes par sa mission. Ces interventions prennent des formes variées (échanges par courriel, appels téléphoniques, visioconférence ou rencontres en présentiel) et peuvent, le cas échéant, mobiliser une expertise externe. Sur base d'une estimation moyenne d'une dizaine de demandes par mois, le volume annuel s'élève à plus d'[une centaine d'interventions](#). Les questions les plus fréquemment rencontrées au cours de l'exercice écoulé concernent les aspects contractuels, les enjeux de diffusion et de distribution — dans un contexte marqué par la faillite d'Exhibitions International fin 2025, qui a impacté plusieurs maisons d'édition belges — ainsi que les stratégies d'export.

En ce qui concerne le suivi du [décret relatif à la protection culturelle du livre](#), l'ADEB assure un rôle d'information et de vigilance. Elle relaie régulièrement, notamment via ses newsletters, les périodes de soldes autorisées et rappelle les principales obligations en vigueur. Lorsque des situations potentiellement non conformes sont portées à sa connaissance, elle procède à des rappels ciblés auprès des membres concernés. L'ADEB se tient également à disposition pour relayer auprès des instances compétentes les questions, retours et éventuelles difficultés d'application rencontrées par les éditeurs et éditrices.



OFFRES D'EMPLOI | STAGES | SERVICES

Outre le répertoire des maisons d'édition et la FAQ, les pages d'offres d'emploi, de stages et de services figurent parmi les plus consultées du site de l'ADEB. Les offres des membres y sont partagées gratuitement ; le service est en revanche payant pour les non-membres.



STANDS COLLECTIFS

En 2025-2026, l'ADEB a renforcé la visibilité de ses membres en organisant deux stands collectifs lors de salons majeurs en Belgique.

Du 8 au 11 octobre 2025, au WEX de Marche-en-Famenne, l'ADEB a animé un stand dédié à la **littérature jeunesse** dans le cadre du **Salon Educ**. Neuf maisons d'édition étaient représentées. Ce rassemblement a permis de mettre en avant la diversité et la richesse de la production jeunesse belge francophone, avec **26 séances de dédicaces** et **107 titres** en vente sur le stand. L'expérience ne sera cependant pas renouvelée en 2026, les dates retenues par les organisateurs coïncidant avec celles de la Foire de Francfort. En revanche, une participation collective au salon **Out of the Books** sera testée.

En mars 2026, lors de la 55^e édition de la Foire du Livre de Bruxelles, l'ADEB a également coordonné le stand « **Carrefour des Connaissances** », regroupant **11 co-exposants**. Ce stand a servi de vitrine pour **680 titres de sciences humaines**, avec **25 séances de dédicaces** organisées.

GROUPES DE TRAVAIL ET LABORATOIRES D'IDÉES

L'ADEB, c'est aussi un lieu d'échanges où les membres peuvent se rencontrer et dialoguer autour des problématiques propres à leur secteur ou qui leur tiennent particulièrement à cœur. À ce titre, l'association organise en son sein plusieurs groupes de travail thématiques, dont les échanges nourrissent l'ensemble de l'interprofession.

En 2025, un **groupe de travail dédié à la littérature** a notamment été mis en place. L'objectif du groupe est de trouver et développer toutes les voies de promotion et de soutien de la littérature proposées par les maisons d'édition belges francophones et indépendantes. Au cœur de leurs préoccupations figurent notamment l'accès aux médias, les relations avec les librairies indépendantes et les aides à la traduction.

La **commission juridique** constitue un autre pilier important de concertation entre membres. Ses activités portent surtout sur le contrat d'édition et l'intelligence artificielle. Mais aussi sur les questions liées aux aspects juridiques de thématiques comme le prix du livre, l'écoresponsabilité, la fiscalité des droits d'auteur, les exceptions légales au droit d'auteur, le piratage des contenus protégés etc.

Pour découvrir la composition détaillée et l'ensemble des groupes actifs, rendez-vous sur www.adeb.be/fr/adeb/qui-sommes-nous/groupes-travail



CHAPITRE 4 - RAYONNEMENT

RAYONNEMENT DE L'ÉDITION BELGE ET L'EXPORTATION

L'objectif premier reste de favoriser le rayonnement du livre francophone « *made in Belgium* » à l'étranger. Nos actions en 2025-2026 visent à renforcer la notoriété de notre identité collective d'éditeurs belges francophones et celle de chaque maison d'édition. Nous avons misé sur les « grands » salons cette année : Francfort, Genève et Bologne, tout en participant à un événement régional à Colmar et au Congrès des bibliothèques de France à Paris.

La **Foire du livre de Francfort** s'adresse avant tout aux professionnels du monde du livre. Elle est une plateforme de rencontre, dont le succès d'une participation ne se mesure pas sur le court terme. Une présence permet d'entretenir des contacts qui se révéleront utiles sur le long terme, se concluant parfois par des accords, des cessions ou des achats de droits. Une preuve de ce dynamisme : les nombreux rendez-vous organisés sur le stand par les 18 maisons d'édition représentées.



Le **Festival du livre de Colmar** est un événement entièrement gratuit, grand public, avec plus de 200 auteurs. Les éditeurs étaient présents en nombre. Et auteurs et autrices, au cours d'une trentaine de séances de dedicaces, ont signé leurs ouvrages. Cependant le public n'était au rendez-vous en nombre et les ventes s'en sont ressenties.

L'ADEB a organisé le stand collectif au **Salon du livre de Genève** pour 21 maisons d'édition de tous les secteurs. Le succès a été au rendez-vous, se traduisant par un chiffre d'affaires significatif, et en augmentation par rapport à 2025. Le public suisse apprécie nos ouvrages et est fidèle au rendez-vous. Soulignons l'intérêt pour les éditeurs d'avoir une présence sur place, soit pour des dedicaces soit pour présenter la maison. Cela se ressent directement sur les ventes. Cette année encore, le stand belge a accueilli un cocktail donné par la délégation générale de la Fédération Wallonie-Bruxelles en Suisse.



Huit éditeurs – trois de plus que l'an dernier – étaient présents sur le stand collectif à la **Foire internationale du livre Jeunesse de Bologne**. À l'occasion entre-autres de l'anniversaire de deux maisons d'édition présentes sur le stand (Versant Sud – 25 ans et CotCotCot – 15 ans) et du prix – Bologna Ragazzi Awards 2026 – reçu par l'ouvrage *Sentimental Kiss* pour Camille Van Hoof, une BD parue chez L'Employé du moi, un cocktail a été organisé le mardi en fin de journée. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir Michele Pili, chargé de développement culturel et patrimonial en Italie par WBI, Bruno Merckx (CFWB) et Laurence Degoudenne (WBI).

Pour la première fois, les éditeurs belges étaient partenaires des **Rencontres nationales de la librairie**, organisées par le Syndicat de la librairie française. De nombreux libraires venus de tous les coins de France étaient présents à ce rendez-vous, ainsi que les acteurs de l'ensemble du secteur du livre. À cette occasion, de nombreux enjeux ont été débattus, via plusieurs études et des tables rondes. En plus d'un stand et de la distribution de catalogues et de magazines, nous avons présenté l'édition belge aux participants.



Enfin, l'ADEB a participé à une mission de prospection à la **Foire internationale du livre de Tunis** à l'initiative de la Délégation Wallonie-Bruxelles sur place. Ce fut l'occasion de rencontres avec des éditeurs et des distributeurs locaux et de visites de librairies.

Grâce à la collaboration des associations professionnelles, de WBI et de la librairie Wallonie-Bruxelles (LWB) à Paris, nous avons été ou seront représentés dans nombre d'événements :

2026	Thématiques	France	Ailleurs	Organisation
3 - 8 fév	Jeunesse Bande dessinée		Taipei International Book Exhibition + Fellowship	WBI
10 - 12 mars	Professionnel		London	
18 - 22 mars	Généraliste		Genève - Salon du livre	ADEB - ÉS
13 - 16 avril	Jeunesse Professionnel		Bologne - Bologna Children's Bookfair	ADEB
23 - 25 mai	Généraliste	Saint-Malo – Étonnants voyageurs		ÉS

2026	Thématiques	France	Ailleurs	Organisation
3 - 7 juin	Poésie	Paris – Marché de la poésie		Librairie WB
4 - 5 juin	Professionnel	Paris Book Market		ADEB
5 - 6 juin	Livre d'art	Fontainebleau - Salon du livre et de la revue d'art		ÉS
7 - 8 juin	Professionnel	Rennes - Rencontre nationale de la librairie		ADEB
17 - 25 juillet	Poésie	Sète – Voix vives de Méditerranée		ÉS
3 - 5 octobre	Littérature	Lille - Festival du livre d'en-haut		Librairie WB
7 - 11 octobre	Généraliste Professionnel		Francfort – Frankfurter Buchmesse	ADEB + ÉS
Novembre	Littérature & petite édition	Paris - L'Autre livre		ÉS
21 - 22 novembre	Généraliste	Colmar - Festival du livre		ADEB
25 - 30 novembre	Jeunesse	Montreuil - Salob du livre et de la presse jeunesse		Librairie WB + WBI
11 - 13 décembre	Poésie	Lille - Marché de la poésie		ÉS



Quatre coachings ont été organisés en 2025 :

- ✦ Surdiffusion en France,
- ✦ Se présenter en anglais, l'art du pitching,
- ✦ Ventes et achats de droits,
- ✦ Mieux connaître les bibliothèques, un autre marché.

Ce quatrième coaching aborde un nouveau thème. À la suite de la présence des éditeurs belges au Congrès des bibliothèques de France et dans le but de poursuivre la collaboration avec les Hauts-de-France, il a été décidé d'organiser un coaching visant à comprendre les modes d'acquisition des bibliothèques et à développer les contacts avec ces partenaires parfois oubliés.

Ce coaching a pris la forme d'une rencontre transfrontalière d'une journée organisée au **Mundaneum** à Mons, entre maisons d'édition et bibliothèques, de la FW-B et des Hauts-de-France. Sous l'intitulé « **Gommer nos frontières, partager nos enjeux** ».

Il ressort de ces échanges que

- ✦ Les deux métiers, éditeur et bibliothécaire, aspirent à mieux se connaître et à mieux collaborer.
- ✦ Les participants à cette journée sont demandeurs d'occasions d'échanges, de rencontres et de formation.
- ✦ Les canaux d'information entre ces deux métiers sont peu efficaces et mériteraient d'être « modernisés ».
- ✦ Les associations professionnelles ont un rôle à jouer vis-à-vis de ces attentes.
- ✦ Les idées ne manquent pas. Les moyens – temps et argent – manquent.

À l'issue de cet échange, un groupe de travail a été créé avec l'Association des professionnels des bibliothèques francophones de Belgique pour poursuivre la réflexion.

La formule d'accompagnement personnalisé des éditeurs par des spécialistes dans leur domaine fait l'unanimité et se poursuit en 2026.



VITRINE INTERNATIONALE DE L'ÉDITION BELGE FRANCOPHONE WALLONIE-BRUXELLES-ÉDITION

Site internet et réseaux sociaux

Vitrine internationale de l'édition belge francophone, le site Wallonie-bruxelles-edition.org est constamment adapté. Nous avons modifié la présentation de l'agenda afin de mentionner aussi les événements qui se passent en Fédération Wallonie-Bruxelles. La fiche éditeur a été complétée par les informations de diffusion / distribution.

Le site internet est de plus en plus consulté, notamment grâce à de nouveaux liens établis avec des campagnes de promotion organisées sur le compte Instagram de la vitrine et qui renvoient aux informations sur le site.

Le nombre d'abonnés augmente aussi sur LinkedIn. Les articles sont publiés en anglais et en français.



Magazines

Comme chaque année depuis 2022, deux numéros du magazine ont été proposés à nos contacts.

Ils sont envoyés en version papier à une centaine d'abonnés, des journalistes, les libraires et bibliothécaires de la FW-B et 500 contacts professionnels en France.

La lecture en ligne est possible sur le site. C'est une page très fréquentée du site.





CHAPITRE 5 - ACTUALITÉS

TOUT LE MONDE LIT

Les enquêtes PIRLS (Programme international de recherche en lecture scolaire) et PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) se suivent et se ressemblent : leurs résultats nous rappellent que la maîtrise du français et de la lecture dans l'enseignement est un combat qu'il faut poursuivre afin que les élèves de notre communauté Wallonie-Bruxelles maîtrisent leur langue d'apprentissage, outil nécessaire à leur insertion dans une société chaque jour plus complexe. Il s'agit là d'un **enjeux sociétal prioritaire**, qui doit continuer de nécessiter toute notre attention.

Quelques minutes seulement de lecture par jour favorisent l'**empathie**, l'**esprit critique**, la **concentration**, la **mémoire**, le **bien-être** et aide à **réduire le décrochage scolaire et la violence**.

Initiée en 2018, l'action *Tout le monde lit* vise à **lutter contre l'illettrisme fonctionnel** et à **promouvoir le quart d'heure de lecture quotidien**. En classe, dans le train, dans son bain, en entreprise, à la maison, dans l'avion, sur le trône, en scaphandrier, caché au grenier, sous la couette, chez Mamie...

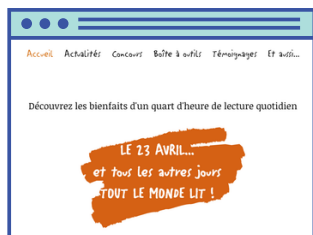
D'année en année, l'opération *Tout le monde lit* rencontre un succès croissant. Aujourd'hui, **plus de 500 classes** font partie du « club » et attendent ce moment de lecture avec impatience.



« 10 secondes » de Max de Radiguès
(auteur du logo *Tout le monde lit*)
- aux éditions Casterman



Un **site internet**, Toutlemondelit.be, accompagne le mouvement. On y trouve, entre autres, des **vidéos autour du plaisir de lire**, une rubrique « **actualités** », et une **boîte à outils** offrant une foule de conseils et d'idées autour du livre et de la lecture. Elle est régulièrement enrichie.



Depuis quatre ans, des étudiants en master communication de l'ECS Bruxelles réalisent des **podcasts** pour *Tout le monde lit*, offrant des éclairages variés et inspirants sur la promotion de la lecture.

Après les témoignages de **Sophie Gagnon** (alias Sophielit.ca) sur **la lecture chez les adolescents**, de **Jessica Castronovo**, institutrice primaire à Marcinelle, sur la **mise en place du quart d'heure de lecture en classe**, et de **Mathieu Pierloot** (sur son expérience d'« **auteur en classe** »), l'épisode de cette année explore avec deux enseignants **la lecture entre pairs d'âges différents**. À écouter sur votre plateforme préférée ou sur YouTube !

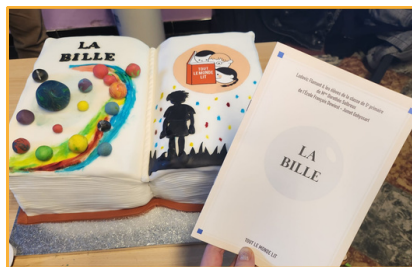
La **Journée mondiale du livre** (le 23 avril) reste le point d'orgue de l'année. En 2026, une **opération grand public inédite a eu lieu à bord des trains SNCB sur la liaison Eupen-Ostende**, grâce à une mobilisation exceptionnelle initiée par le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles et réunissant les trois opérateurs nationaux de promotion de la lecture — *Tout le monde lit* pour la FW-B, *Iedereen Leest* pour la Flandre, et *Welttag des Buches* pour la Communauté germanophone —, et avec le soutien de la SNCB. Cette action conjointe a permis de **(re)connecter les Belges au plaisir de lire** au fil de leurs trajets. Parmi les autrices et auteurs présents, quatre francophones: Anna Ayanoglou, Stéphanie Mangez, Aurélien Dony et Karel Logist. **Vingt-deux boîtes à livres** garnies de livres d'auteurs et autrices belges ont par ailleurs été installées dans les gares, offrant à tous la possibilité d'échanger et de découvrir de nouvelles histoires.



La **journée professionnelle**, coorganisée chaque année par *Tout le monde lit*, en partenariat avec la Foire du Livre de Bruxelles et la FW-B, a réuni le **26 mars** près de **300 participants**. Parmi les intervenants figuraient notamment deux autrices « stars », **Susie Morgenstern** et **Christelle Dabos**, qui ont partagé leurs réflexions et leurs expériences pour inspirer les participants.

Tout le monde lit a pu compter cette année sur deux soutiens financiers majeurs : **COPIEBEL**, via son Fonds à vocation éducative et sociale, et **DaBooks** (de DaJobs), qui ont aidé à renforcer significativement les actions du projet. Grâce à ces **partenariats**, **Coralie Ramon** a pu être engagée comme *freelance* à raison de deux jours par semaine pour amplifier la visibilité de l'opération et en assurer un rayonnement toujours plus large.

Le **partenariat avec la ville de Charleroi**, qui a permis de fournir plus de 80 caisses de livres à des classes entre 2020 et 2025, **n'a pu être reconduit** pour 2026 en raison de contraintes budgétaires. Ce partenariat n'aura cependant pas été vain : au fil des ans, ces caisses ont contribué à ancrer la lecture dans les écoles de la région et six classes des alentours figurent d'ailleurs parmi les 30 finalistes du concours 2026, preuve de l'impact durable de cette collaboration.



Désormais attendu par les classes de 1^e à 6^e primaires, le **concours d'écriture et de dessins** de *Tout le monde lit* en est à sa 5^e édition. En 2026, les élèves de primaire ont imaginé une suite à « *La bille* » de **Ludovic Flamant**. Des centaines de participations, aussi originales que créatives, ont été reçues. Le jury a sélectionné **vingt classes lauréates pour les textes et dix pour les dessins**. Chaque classe gagnante a reçu un lot de livres, et les cinq meilleurs textes ont été imprimés sous forme de livre. Ludovic Flamant a remis les prix aux gagnants de Chimay (catégorie « dessins ») et Jumet (catégorie « textes ») lors d'une **cérémonie festive autour d'un gâteau en forme de livre**.



Tout le monde lit s'associe à l'initiative du **Panier de livres**, portée par l'auteur **Karel Claes** et l'autrice **Reina Ollivier** en collaboration avec les **banques alimentaires**, pour **rendre les livres accessibles aux enfants issus de familles défavorisées**. Grâce à ce projet, les bénévoles des banques alimentaires peuvent **commander gratuitement des livres pour les enfants** qu'ils accompagnent, leur offrant ainsi une chance de découvrir, apprendre et rêver.

Pour cette première édition, *Tout le monde lit* est fier de compter parmi les éditeurs participants : **Alice Jeunesse**, **Casterman**, **Dupuis** et **Pastel / École des loisirs**. Les livres, sélectionnés pour leur qualité, sont proposés en **trois groupes d'âge** (4-6 ans, 7-9 ans, 10-12 ans) et dans **quatre catégories** (fiction, non-fiction, bandes dessinées, cahiers d'activités).

Les commandes se font via le site www.boekenmand.be et sont livrées directement aux banques alimentaires locales.

Une belle opportunité pour favoriser l'accès à la lecture et soutenir l'épanouissement des enfants dans un contexte où les livres sont trop souvent absents des foyers précaires.

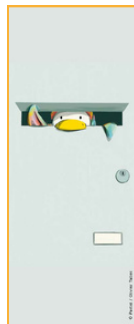


À venir... *Tout le monde lit* prépare pour la prochaine rentrée un **kit pédagogique** complet pour **accompagner les enseignants dans la mise en place du quart d'heure de lecture quotidien**. Ce kit inclura un flyer de présentation, un mode d'emploi, une vidéo ludique avec l'auteur Philippe Brasseur, un sablier *do it yourself*, des affiches pour promouvoir la lecture, ainsi que des séquences de cours prêtes à l'emploi. L'objectif : fournir des outils clairs, attractifs et opérationnels pour ancrer durablement cette pratique simple mais transformatrice.

Du 30 septembre au 2 octobre 2026, *Tout le monde lit* sera présent au **Festival Out of the Books** pour promouvoir la lecture sous toutes ses formes. Au programme : des dédicaces, nos outils pédagogiques à découvrir, et une conférence dédiée au quart d'heure de lecture. Une occasion de sensibiliser un large public à l'importance de la lecture, dans un cadre festif.



Nouveau flyer... Et nouveaux marque-pages !



ÉDITEURS EN CLASSE

Lancée fin 2018 à la suite d'une demande d'une enseignante, cette action permet à des classes de primaire et de secondaire d'accueillir une éditrice ou un éditeur (ou un membre de l'équipe de l'ADEB). Il ou elle présente aux élèves les différentes facettes de son métier ainsi que, de manière plus large, le monde de l'édition belge, avant un moment d'échanges et de questions-réponses.

Afin de préparer cette visite, l'ADEB met à disposition des enseignants différents **supports pédagogiques**, leur permettant ainsi de préparer une séquence adaptée : documentation, vidéos thématiques, schémas...

Tous les ans, différentes visites sont organisées dans des écoles, la priorité étant accordée (dans la mesure du possible) à celle présentant un indice socio-économique faible.



En 2025-2026, les rencontres suivantes ont été organisées :

- Athénée Royal de Jambes – Namur (S5) – Auriane de Pierpont (éditions Marmottons) – 18 novembre 2025 ;
- École fondamentale André Hecq – Baulers – Nivelles (P6) – Mélanie Roland (Alice Jeunesse) – 10 février 2026 ;
- Lycée Sainte-Croix et Notre-Dame – Hannut (S1) – Benoît Dubois (ADEB) – 12 mars 2026 ;
- DIC Collège – Liège (S1-S2) – Anna de Vits (Parlà) – 22 avril 2026 ;
- École de Fétinne – Liège (P4) – Wendy Herbrand (Parlà) – 23 avril 2026 ;
- HEL – Liège – Jérémy Joncheray (Versant Sud) – 19 mai 2026.

ÉCORESPONSABILITÉ

L'ADEB a été mandatée pour mener une **étude sur l'écoresponsabilité** dans le secteur de l'édition, avec le soutien financier du Service général des Lettres et du Livre de la FW-B. L'objectif est double : **analyser les besoins des éditeurs belges francophones**, en particulier les plus petites structures, et leur **proposer des outils concrets pour faciliter leur transition vers des pratiques plus durables**.

Un échange avec le Syndicat National de l'Édition (SNE) a été relancé pour s'inspirer des bonnes pratiques françaises et les adapter au contexte belge.

Le projet prévoit notamment d'évaluer la **faisabilité d'un calculateur carbone adapté au marché belge**, d'adapter la **Charte écoresponsable** du SNE pour les éditeurs belges, et de **développer un kit de formations et d'informations sur l'écoresponsabilité dans le métier d'éditeur**.

Enfin, l'étude inclura une **analyse claire du cadre réglementaire**, de plus en plus exigeant, pour guider les acteurs du secteur.

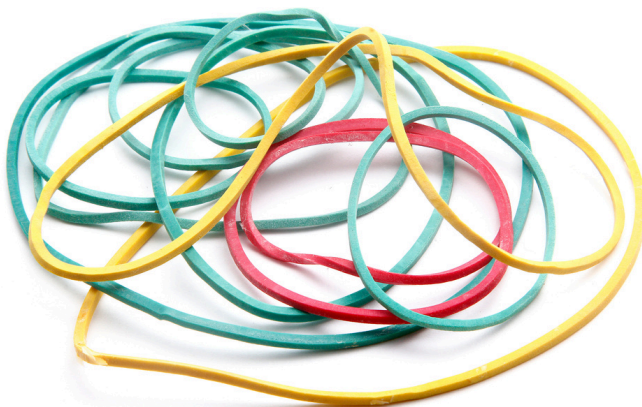
ÉLASTICITÉ DU PRIX DU LIVRE

L'ADEB a obtenu une subvention de la FW-B pour mener une **étude approfondie sur l'élasticité du prix de vente des livres**. Ce projet, intitulé « Étude sur l'élasticité du prix du livre – **Comment établir optimalement le prix de vente d'un livre et comment le faire évoluer ?** », s'inscrit dans le cadre du Contrat de filière pour la filière du livre et vise à **analyser les mécanismes de fixation des prix**, ainsi que **leur impact sur la demande des acheteurs et la compétitivité du secteur**.

Cette étude espère **objectiver la possibilité, pour les éditeurs belges francophones, d'augmenter leurs prix et leurs marges et d'être plus compétitifs par rapport à la concurrence sans perdre de ventes**.

L'étude a été confiée à NielsenIQ Book Data.

**Les résultats de l'étude
seront exposés et discutés
lors du colloque « L'édition au futur »
du 16 novembre 2026.**



ACTION JUDICIAIRE ANTIPIRATERIE

L'ADEB a poursuivi son engagement dans la **lutte contre le piratage des contenus éditoriaux numériques** aux côtés de plusieurs associations d'éditeurs et de gestion de droits, partenaires dont COPIEBEL.

Une avancée majeure a été obtenue avec la décision du tribunal de l'entreprise de Bruxelles du 16 juillet 2025, reconnaissant l'ampleur des **violations du droit d'auteur commises par des plateformes comme LibGen, Z-Library ou Ocean of PDF**.

Le tribunal a ordonné le blocage de ces sites ainsi que de leurs sites miroirs, tout en imposant des obligations aux fournisseurs d'accès, moteurs de recherche et intermédiaires numériques, sous peine de sanctions financières.

Cette décision envoie un signal fort en faveur du respect des droits des auteurs et éditeurs à l'ère numérique et de l'intelligence artificielle. Elle rappelle que **l'utilisation des œuvres protégées ne peut se faire sans autorisation ni rémunération équitable des ayants droit**.

Les premières mesures ont déjà permis le retrait de nombreuses URL des moteurs de recherche et la mise hors ligne d'une grande partie des sites incriminés. Mais le phénomène reste évolutif.

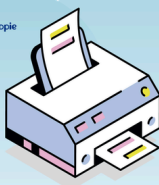
L'ADEB a aussi suivi de près **l'affaire Anthropic**, accusée d'avoir téléchargé plus de 7 millions de livres piratés depuis des bibliothèques clandestines pour entraîner ses modèles d'IA.

En septembre 2025, un **accord historique à 1,5 milliard \$** a été conclu entre Anthropic et un groupe d'auteurs et éditeurs, afin de solder une action collective. Cet accord marque un tournant dans la reconnaissance des droits des ayants droit.

Bien que l'achat de livres d'occasion pour les scanner ait été jugé comme un *fair use* par un juge américain, l'utilisation délibérée de contenus piratés a été condamnée, confirmant que les entreprises d'IA ne peuvent ignorer les droits d'auteur.

Dans ce contexte, les partenaires engagés dans cette action poursuivent leur réflexion pour garantir une protection efficace et durable des contenus éditoriaux.

PHOTOCOPIAGE



**COPIER ILLÉGALEMENT,
C'EST EFFACER
L'AUTEUR**



Fin mars, la section scolaire de l'ADEB a lancé une **campagne de sensibilisation au respect du droit d'auteur dans l'enseignement**, dans un contexte marqué par le développement des pratiques de reproduction et de partage de contenus pédagogiques (photocopies, scans, mises en ligne sur des plateformes), de plus en plus souvent en dehors du cadre légal.

L'objectif de cette campagne n'est pas de stigmatiser les enseignants, mais de **rappeler de manière positive et pédagogique les règles applicables**, ainsi que les alternatives existantes, à travers le message central : « **Copier illégalement, c'est effacer l'auteur** ».

Le contenu de la campagne s'articule autour de **trois axes** principaux : **un rappel simple du cadre légal en Belgique** (utilisation autorisée d'extraits courts, mention obligatoire de la source, interdiction des reproductions massives ou du partage en ligne), **une mise en lumière des pratiques problématiques** (comme la photocopie de manuels entiers ou le partage de contenus sur des plateformes), et enfin **la valorisation des alternatives légales** (ressources numériques des éditeurs, extraits autorisés, équipement en manuels, ressources libres).

Pour concrétiser cette initiative, **un feuillet** (format A5) et **une affiche** ont été produits, accompagnés de contenus digitaux, dont deux courtes vidéos, dans lesquelles l'auteur perd des accessoires au fur et à mesure que ses ouvrages sont illégalement copiés.

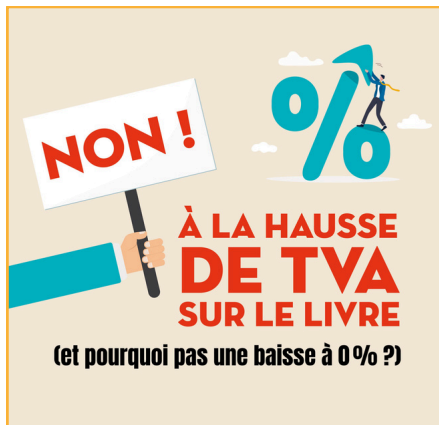


Le feuillet a été largement diffusé lors de la Foire du Livre de Bruxelles, notamment auprès des enseignants présents au colloque sur la lecture organisé par la FW-B et *Tout le monde lit*, ainsi que sur le stand de l'ADEB et de COPIEBEL.

La campagne a également été relayée sur les réseaux sociaux et sera envoyée avant la fin de l'année aux écoles de la FW-B.

Adoptant volontairement un ton non moralisateur, la campagne s'inscrit dans une **volonté de dialogue avec les acteurs de l'enseignement**, autour d'un objectif commun : **garantir un accès durable à des ressources pédagogiques de qualité**.

MAINTIEN D'UNE TVA À 6%



En 2025, le gouvernement fédéral a envisagé de supprimer le **taux réduit de TVA de 6% applicable au livre** pour le porter au taux standard de 21%.

Face à cette menace, l'ADEB s'est mobilisée aux côtés de ses homologues flamands, le GAU et le GEWU. Les trois organisations ont pris l'initiative de rédiger un courrier commun adressé à l'ensemble des cabinets ministériels compétents et cosigné par toute l'interprofession afin de rappeler les conséquences désastreuses qu'une telle mesure aurait pour le secteur de l'édition, la chaîne du livre et l'accès des lecteurs à la culture.

À la suite de l'avis défavorable du Conseil d'État, le projet de réforme a été abandonné et, lors du Kern d'octobre 2025, il a été confirmé que le taux réduit de 6% serait maintenu pour les livres et les activités culturelles. Cette décision a permis d'éviter une hausse qui aurait lourdement pénalisé le secteur.

Le risque d'une augmentation reste cependant présent dans les discussions budgétaires futures. L'ADEB et ses partenaires restent pleinement vigilants.

DÉPÔT LÉGAL NUMÉRIQUE

En 2025, l'ADEB, aux côtés des associations flamandes d'éditeurs GAU et GEWU, a poursuivi ses démarches auprès de la Bibliothèque royale de Belgique (KBR) et du cabinet de la ministre de l'Action et de la Modernisation publiques Vanessa Matz afin de **garantir que la mise en place du dépôt légal numérique respecte pleinement les droits des éditeurs**.

Une réunion constructive avec la direction de la KBR a eu lieu en août. Par la suite, les représentants des éditeurs francophones et flamands ont transmis une proposition détaillée de concertation sectorielle. Malgré plusieurs relances, aucune suite concrète n'a toutefois été donnée à ce jour. L'ADEB a repris contact avec le cabinet ministériel, qui s'est engagé à organiser une nouvelle réunion.

Dans le même temps, plusieurs éditeurs ont signalé avoir été sollicités directement par la KBR pour effectuer des dépôts volontaires, en contradiction avec les engagements pris.

Enfin, l'intérêt manifesté par la KBR pour une possible valorisation commerciale de certains services renforce la nécessité d'un cadre clair garantissant une utilisation strictement conforme des contenus protégés déposés.



EXCLUSION DES LIVRES DU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA DÉFORESTATION

En 2023, l'Union européenne a adopté le **Règlement sur les produits liés à la déforestation** (EUDR), destiné à empêcher la mise sur le marché européen de produits issus de la déforestation. Si cet objectif environnemental est pleinement soutenu par le secteur du livre, l'inclusion des produits imprimés – livres, journaux et magazines – dans le champ d'application du règlement a rapidement suscité de vives inquiétudes.

Dès l'adoption du texte, les organisations représentatives des éditeurs, libraires, imprimeurs et diffuseurs ont alerté les institutions européennes sur les conséquences disproportionnées de cette mesure. Exiger des maisons d'édition qu'elles retracent l'origine géographique du bois jusqu'à la parcelle forestière aurait imposé des obligations pratiquement impossibles à satisfaire, sans bénéfice environnemental tangible.

Tout au long de l'année, la Fédération des éditeurs européens (FEE), avec le soutien de ses membres nationaux, a mené un intense travail de sensibilisation auprès de la Commission européenne, du Parlement européen et des États membres.

Ce plaidoyer s'est appuyé sur un message constant : les livres sont des vecteurs de culture et d'information, et non des produits contribuant à la déforestation ; leur inclusion dans l'EUDR créait une charge administrative disproportionnée pour l'ensemble de la chaîne du livre.

Cette mobilisation a porté ses fruits. Le Parlement européen a adopté à une large majorité un **amendement excluant les livres, journaux et magazines du champ d'application du règlement**. Cette position a ensuite été confirmée lors des négociations interinstitutionnelles, puis entérinée dans le texte final adopté par les institutions européennes.

L'exclusion définitive des produits imprimés constitue une avancée majeure pour le secteur de l'édition. Cette décision représente l'aboutissement d'un travail collectif exemplaire mené au niveau européen pour défendre les intérêts de la chaîne du livre et faire reconnaître la spécificité culturelle des produits imprimés.

RÈGLEMENTATION EUROPÉENNE SUR LES RETARDS DE PAIEMENT

En 2024, la Commission européenne a proposé un règlement visant à **lutter contre les retards de paiement dans les transactions commerciales**, en imposant notamment un délai maximal de paiement de **30 jours**. Si l'objectif de mieux protéger les PME est légitime, cette mesure ne tenait pas compte des **spécificités économiques de la chaîne du livre**.

La chaîne du livre repose en effet sur des équilibres économiques particuliers, notamment en matière de distribution, de retours et de délais de commercialisation. L'application stricte d'un délai unique de 30 jours aurait fragilisé la trésorerie de nombreux acteurs et perturbé le fonctionnement de l'ensemble du secteur.

Aux côtés de la FEE et des autres organisations professionnelles, le secteur de l'édition s'est mobilisé pour défendre une approche plus flexible, permettant de préserver les équilibres de la distribution du livre tout en maintenant des garanties contre les retards abusifs.



CHAPITRE 6 - ANNEXES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du **Conseil d'administration** au 1^{er} juin 2026



Simon Casterman

Casterman
(Fin mandat
juin 2028)



Laurence Cabay

Dilibel
(Fin mandat
juin 2030)



Philippe Comeliau

Mols
(Fin mandat
juin 2026)



M.-A. Englebienne

De Boeck Supérieur
(Fin mandat
juin 2027)



Christel Hoolans

Dargaud | Lombard
(Fin mandat
juin 2026)



Élisabeth Jongen

Versant Sud Jeunesse
(Fin mandat
juin 2027)



Fabian Louis

Plantyn
(Fin mandat
juin 2029)



P-É Pimont

Larcier | Intersentia
(Fin mandat
juin 2027)

ÉQUIPE



Carine Lecomte

Directrice générale
c.lecomte
@adeb.be



Julie Cammerts

Admin. & finances
j.cammaerts
@adeb.be



Christelle Dyon

Communication
c.dyon
@adeb.be



Antoine Fontaine

Chargé de projets
a.fontaine
@adeb.be



Marie Meurice

Chargée de projets
m.meurice
@adeb.be



Coralie Ramon

Tout le monde lit
toutlemondelit
@adeb.be



Fabienne Rynik

Distribution
f.rynik
@adeb.be

LES MEMBRES

Au 1^{er} mai 2026, l'ADEB comptait **92 membres** cotisants.

Par rapport à la liste des membres en janvier 2025 :

Cinq maisons d'édition ont été acceptées : **Ediwall**, **les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique**, **SixSense éditions**, **Ultraletters** et **les éditions Zaloé**. Bienvenue à elles !

Six éditeurs ont par ailleurs quitté l'association : **Archives d'Architecture Moderne** (en raison de l'arrêt de leurs activités) ; **les éditions Jésuites** (à la suite de leur dissolution) ; **Non Nobis** (à la suite de plusieurs années de cotisations impayées, conformément à l'article 7 de nos statuts) ; **PMEducation** (qui indique que les conditions actuelles ne lui permettent plus de poursuivre son activité éditoriale) ; **les éditions du Tiroir** (invoquant le coût de la cotisation) ; ainsi que **Tournesol sauvage** (en raison de la mise en pause de son projet éditorial).

L'ADEB est fière de compter parmi ses membres...

Academia • Accro Éditions • Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique • Alice Éditions • Altura Éditions • Amyris • Anthemis | LeA Group Belgium • Arno Éditions • Association des athées de Belgique (ABA) • Atzeo • Ayo Éditions • Ballon • Bayard | Milan • BE2J • Bleu Dans Vert • Casterman • Centre d'Action Laïque • CFC Éditions • Ciaco • Chronica • CotCotCot • Courgette Éditions • Dargaud | Lombard • De Boeck Supérieur • Dilibel • Dupuis • Edern Éditions • Édiwall • Édition F. Deville • Éditions Anspach • Éditions de l'Université de Bruxelles • Éditions du Basson • Éditions La Place • Éditions Lansman • Éditions Marmottons • Éditions Mols • Éditions Most • Éditions Panthère • Éditions Pat.H • Éditions PHI • Éditions Plantyn • Éditions Racine • Éditions Zaloé • Empaj Éditions • Evil SM • Fondation Maurice Carême • Institut Royal du Patrimoine Artistique • Kaza Éditions • La Charte Éditions • La Muette • Larcier – Intersentia • Legal PME • Les Ateliers de l'Escargot • Les Éditions du CEP • Les Éditions du Lion Z'Ailé de Waterloo • Les Éditions namuroises • Les Impressions Nouvelles • Les Oiseaux de Nuit • Lilys Éditions • Livr's • M.E.O. Éditions • Marie Curie Alumni • Mijade • Musée L • Musée royal de Mariemont • Musées de la Ville de Bruxelles Archives et Musées • Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique • Névrosée • Onlit • Parla • Partis pour Éditions • Pastel – L'École des Loisirs • Phileas et Autobule • Pie-Peter Lang • Première Ligne Éditions • Presses de l'Université Saint-Louis • Presses universitaires de Liège • Presses universitaires de Namur • Primento • Prisme Éditions • Presses universitaires de Bruxelles (PUB) • SixSense Éditions • Smurf IMPS International • Société de langue et de littérature wallonnes • Test Achats • UltraLetters Éditions • Un coquelicot en hiver • Union des Villes et Communes de Wallonie • Van In • Versant Sud • Weyrich • Wolters Kluwer Belgium

SIÈGE D'EXPLOITATION

Depuis 2025, l'ADEB dispose d'un siège d'exploitation, situé dans les bureaux de la CIACO à **Louvain-la-Neuve** (rue de Rodeuhaie, 27).

LES COTISATIONS

Niveau	Chiffre d'affaires	Cotisation 2026 (€)
Accueil (valable 1 an)		160
1	Moins de 74 400 €	160
2	de 74 400 à 124 000 €	410
3	de 124 000 à 247 900 €	830
4	de 247 900 à 371 800 €	1.280
5	de 371 800 à 495 800 €	1.660
6	de 495 800 à 619 700 €	2.040
7	de 619 700 à 743 700 €	2.545
8	de 743 700 à 991 600 €	3.030
9	de 991 600 à 1 239 500 €	3.525
10	de 1 239 500 à 1 859 200 €	4205
11	de 1 859 200 à 2 478 900 €	4.355
12	de 2 478 900 à 4 957 900 €	6.610
13	de 4 957 900 à 8 676 300 €	8.060
14	de 8 676 300 à 12 394 600 €	9.505
15	de 12 394 600 à 18 592 000 €	11.365

Niveau	Chiffre d'affaires	Cotisation 2026 (€)
16	de 18 592 000 à 38 500 000 €	13.430
17	de 38 500 000 à 50 000 000 €	18.595
18	de 50 000 000 à 60 000 000 €	21.690
19	+ de 60 000 000 €	25.825
Distributeurs	(< 2 500 000 €)	2 550
	(dès 2 500 000 €)	4 150



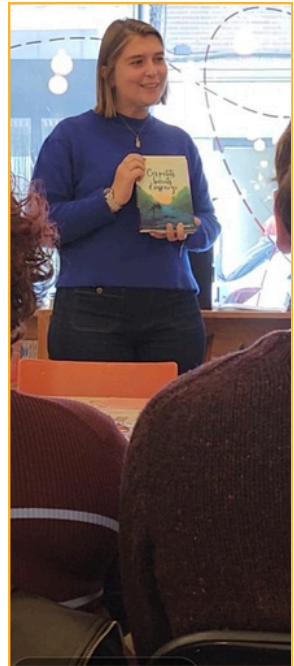
LES PARTENAIRES

Partenariat interprofessionnel du livre et de l'édition numérique (PILEn)

Le PILEn est un partenariat professionnel réunissant les associations d'auteurs et autrices, d'éditeurs et éditrices, de libraires et de bibliothécaires. Ses missions portent notamment sur la prospective, la formation et la promotion des métiers du livre, sans se substituer aux organisations membres dans leur rôle de représentation sectorielle.

Outre les volets « **formations** » et « **statistiques** », l'ADEB collabore avec le PILEn dans le cadre de l'opération **Lisez-vous le belge ?**. Cette initiative vise à promouvoir durant tout le mois de novembre les publications récentes des maisons d'édition de Belgique francophone auprès des librairies, bibliothèques, écoles, médias et du grand public, notamment via la diffusion d'un catalogue. L'ADEB assure le relais de l'opération auprès des maisons d'édition.

Dans ce cadre, **trois rencontres professionnelles en librairie** ont également été organisées en 2025 : le 22 septembre à la librairie **L'Escale** à Liège, le 13 octobre à **Schaerbook** à Bruxelles et le 20 octobre à la librairie **Papyrus** à Namur. Mises sur pied conjointement par le PILEn, l'ADEB, Les éditeurs singuliers et le SLFB, ces rencontres permettent aux maisons d'édition de présenter leur structure et leurs nouveautés aux libraires participants.



Les éditeurs singuliers

Les éditeurs singuliers réunissent 64 maisons d'édition francophones, de la littérature au roman graphique en passant les sciences humaines et les beaux livres. L'association participe à la promotion de ses adhérents par des actions communes de communication et la tenue de stands collectifs dans une douzaine de salons du livre par an en Belgique et en France.

L'ADEB entretient une collaboration régulière et étroite avec Les éditeurs singuliers, tant dans le cadre des **actions à l'exportation** que pour la réalisation du **magazine Wallonie-Bruxelles Édition**, la coordination du **pôle médias**, les **formations** ou encore le développement du projet de **diffusion-distribution mutualisée**.

Au cours de l'année 2025, de nombreux échanges et réunions, en présentiel comme à distance, ont été organisés avec Les éditeurs singuliers autour de différents dossiers. Les discussions ont notamment porté, au premier trimestre puis durant l'été, sur le projet d'**aide à la promotion du fonds éditorial des maisons d'édition**. D'autres concertations ont eu lieu en juillet suite à la **demande d'avis relative au décret sur la Nouvelle Gouvernance Culturelle**. Enfin, le dernier trimestre de l'année a été marqué par des échanges concernant le **projet de révision des aides à l'édition** dans le cadre du décret relatif au subventionnement des secteurs des Langues, des Lettres et du Livre, ainsi que par des discussions autour d'autres initiatives, notamment le projet français **Op Libris**. Ces réunions ont été accompagnées de nombreux échanges de courriels permettant d'en assurer la préparation et le suivi.

Les associations d'éditeurs flamandes

L'ADEB entretient également des relations étroites avec ses homologues flamands, le **GAU (Groep Algemene Uitgevers)** et le **GEWU (Groep Educatieve en Wetenschappelijke Uitgevers)**, avec lesquels elle mène régulièrement des actions concertées sur les dossiers touchant l'ensemble du secteur de l'édition en Belgique.

Dans le cadre des discussions relatives à la **TVA sur le livre** et à la suite du report des négociations budgétaires, l'ADEB a ainsi rédigé avec ces organisations un courrier adressé aux cabinets ministériels concernés afin de rappeler les attentes et préoccupations du secteur.

L'ADEB s'est également concertée avec les deux associations flamandes lors des démarches entreprises au sujet du **dépôt légal numérique**.

La chambre de concertation des écritures et du livre

Au sein de la chambre de concertation des écritures et du livre, où elle siège comme fédération professionnelle, l'ADEB a piloté un **groupe de travail** consacré aux **aides à l'édition**. Celui-ci avait pour mission de formuler une proposition de modifications du **décret relatif au subventionnement des secteurs professionnels des langues, des lettres et du livre** (dit « Décret LLL ») ainsi que de son arrêté d'exécution. Des propositions concrètes ont été formulées. Elles doivent encore être confrontées aux conclusions des autres groupes de travail (auteurs – libraires) et ensuite consolidées dans l'objectif de formuler au cabinet de la ministre de la Culture un projet commun.

LES TÉMOIGNAGES DE NOS MEMBRES

Pour une jeune maison d'édition indépendante, faire partie de l'ADEB représente un véritable soutien, tant humain que professionnel, financier et administratif. Adhérer à l'ADEB c'est se sentir représentés et entourés par des personnes qui partagent les mêmes réalités du métier.



Auriane de Pierpont

Éditions Marmottons



Être membre de l'ADEB, c'est être solidaire des autres éditeurs, se soutenir les uns les autres. Ensemble, on est plus fort pour défendre notre métier, nos valeurs citoyennes.



Élisabeth Jongen

Éditions Versant Sud Jeunesse

Je suis heureuse de faire partie de l'ADEB. La distribution mutualisée, les événements auxquels vous me conviez, les échanges, votre disponibilité et votre bienveillance : tout cela est vraiment précieux pour moi. Vous êtes toujours là pour aider, encourager, orienter. C'est un vrai luxe pour une petite maison et c'est franchement formidable !



Nathalie Mercier

Éditions La Place



Grâce au soutien et à la guidance à l'export proposés par ADEB, nous avons l'opportunité de développer notre activité bien au-delà de nos frontières. Cet accompagnement nous permet non seulement de mieux comprendre les marchés internationaux, mais aussi de structurer notre présence à l'étranger avec davantage de confiance et de professionnalisme.



Émilie Malburny

LiLys Éditions

Être membre de l'ADEB,
c'est bénéficier d'un soutien
auprès des institutions,
d'une véritable attention portée aux membres
et d'un engagement fort
pour la défense de la profession.
C'est aussi profiter d'une offre de formations
riche et variée,
ainsi que d'opportunités de rencontres
et d'échanges entre éditeurs.



Sidonie Maissin
Éditions Academia



Avec l'Adeb, on se sent moins seuls ;-)
Pour un conseil juridique,
pour la représentation de nos éditions
sur différents salons,
pour des formations spécifiques
liées au monde du livre,
pour la défense de nos intérêts
auprès des instances politiques,
nous pouvons toujours compter
sur leur expertise et dynamisme !



Pascale Stavaux
Éditions Racine



Nous contacter

Association des éditeurs belges | ADEB

Avenue R. Vandendriessche, 18 (boîte 19) | 1150 Bruxelles

+32 (0)2 241 65 80 | adeb@adeb.be | adeb.be

